



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-LAMBERT-  
DE-LAUZON

## AVIS DE PROMULGATION

### DU RÈGLEMENT NUMÉRO 801-18

#### MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 770-16 PORTANT SUR LA QUALITÉ DE VIE AFIN D'ENCADRER L'USAGE DU CANNABIS DANS LES ENDROITS PUBLICS

À TOUS LES CONTRIBUABLES ET CITOYENS(NES) DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

#### **AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

par le soussigné, de ce qui suit :

**QUE** le conseil de cette Municipalité a, le 5 novembre 2018, adopté le règlement numéro 801-18;

**QUE** les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, sis au 1200, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon;

**QUE** ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ** à Saint-Lambert-de-Lauzon, ce neuvième jour du mois de novembre deux mille dix-huit.